Ville de Charleville Mézières

2020/13/BR/PA/JCR/SB

Charleville-Mézières, le 28 mai 2020

Objet : lettre à l'attention des parents d'élèves des écoles de Charleville-Mézières

Madame, Monsieur,

Véronique CORME, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires, Armelle LEQUEUX, Première Adjointe et moi-même tenions absolument à revenir vers vous à la veille de la réouverture des écoles primaires et maternelles de notre ville, prévue ce mardi 2 juin.

Il y a quelques semaines, nous avons fait le choix, en conscience, de ne pas rouvrir les écoles le 11 mai comme le Gouvernement nous y pressait, en estimant que les conditions n'étaient alors pas réunies pour une reprise aussi rapide.

Depuis cette date, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour lever un à un les différents obstacles et combler les manques que nous avions identifiés. Nous pouvons aujourd'hui vous assurer que le retour à l'école nous apparait possible et sans risque pour quiconque, à commencer bien sûr pour les enfants.

Je suis moi-même père et je peux comprendre vos interrogations. Au final, la décision de faire reprendre l'école à votre ou à vos enfants le 2 juin va vous revenir. Afin d'éclairer votre réflexion, nous tenions à vous dire que :

- Les trottoirs devant chaque école ont été équipés de dispositifs rappelant visuellement les distances de sécurité à respecter par les parents ;

- Toutes nos écoles auront été entièrement désinfectées le 2 juin. A compter de cette date, du personnel municipal sera présent toute la journée pour assurer en continu le nettoyage et la désinfection des points de contact (poignées, interrupteurs…) ;

- Chaque école est dotée d'un thermomètre infrarouge, permettant de prendre sans contact la température, et donc de déceler immédiatement tout problème de santé ;

- Nous avons désormais un stock de masques adaptés aux enfants, produits par une entreprise de Neufmanil et homologués par l'hôpital de Manchester. Chaque élève de plus de 6 ans s'en verra proposer deux, qu'il portera uniquement si vous en êtes d'accord ;

- À l'intérieur des écoles, tous les flux de circulation ont été revus et fléchés au sol, permettant ainsi d'instituer des sens uniques ;

- Les classes ont été réaménagées et n'accueilleront que 15 enfants au maximum et parfois beaucoup moins ;

- Concernant spécifiquement les maternelles, les agents de la Ville auront comme unique tâche d'accompagner les enfants aux toilettes, de les aider à se laver les mains autant de fois que nécessaire et de désinfecter tout objet qui viendrait à changer de main ;

Ville de Charleville Mézières

Tous ces aménagements ont été effectués à l'issue de nombreux échanges avec les services de l'Education nationale et respectent à la lettre les préconisations du Haut conseil à la santé publique. Nous sommes même parfois allés au-delà de ces préconisations.

Afin de nous assurer que tout était en place, nous avons en début de semaine fait le tour complet de nos 29 écoles, accompagnés des délégués des parents d'élèves lorsque cela était possible.

A vous désormais de prendre la décision de reconduire ou non votre enfant à l'école. Si c'est le choix que vous faites, soyez sûr(e) en tout cas que votre enfant retrouvera son école et ses camarades en toute sécurité.

Dans l'attente de nos prochaines rencontres, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération.

Véronique CORME	**Armelle LEQUEUX**	**Boris RAVIGNON**
Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires	Première Adjointe au Maire	Maire de Charleville-Mézières